



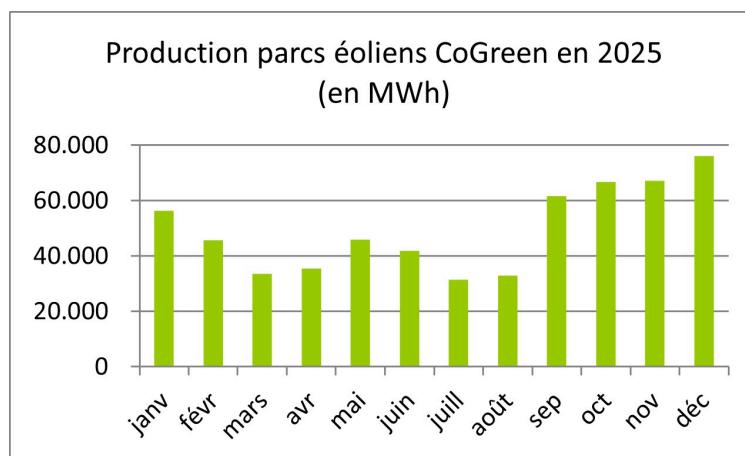
Newsletter

Janvier 2026

Production d'énergie en 2025

En 2025, les parcs éoliens de CoGreen ont produit 594.484 MWh, équivalant à la consommation d'électricité annuelle moyenne de 169.853 ménages.

Vous trouverez régulièrement une mise à jour des données de production par parc sur [notre site](#).



Informations sur 2025 de l'IRM (source IRM)

En général

Plusieurs records ont été battus au cours de l'année écoulée. Certains ne concernent que la période de référence actuelle (1991-2020), mais des records absolu ont également été battus. Selon l'Organisation météorologique mondiale, 2025 sera la deuxième ou troisième année la plus chaude à l'échelle planétaire (observations depuis les années 1860). À Uccle, 2025 a été, avec 2014, la quatrième année la plus chaude depuis le début des observations en 1833.

Une vitesse moyenne de vent légèrement inférieure à Uccle

La vitesse moyenne du vent à Uccle était de 3,4 m/s (normale : 3,5 m/s).

Le printemps a été particulièrement remarquable : la vitesse moyenne du vent était de 3,2 m/s (normale : 3,6 m/s). Cela équivaut au record minimum absolu (mesures depuis 1879) déjà atteint précédemment en 1939 et 2017 avec également une vitesse moyenne du vent à 3,2 m/s.

Le 6 janvier nous avons enregistré la seule rafale maximale d'au moins 100 km/h (28 m/s) de l'année dans au moins un point de mesure dans notre pays. Ces vitesses ont également pu être atteintes localement pendant les orages.

Récupération du précompte mobilier via l'impôt des personnes physiques

En avril, nous vous enverrons **par e-mail** une attestation que vous pourrez utiliser pour remplir votre déclaration fiscale.

Vous avez récemment déménagé ? Votre adresse e-mail a changé ? Vous avez un nouveau numéro de compte bancaire ? Veuillez-nous en informer en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : info@cogreen-engie.com.

Veuillez mentionner les informations suivantes :

- votre nom
- votre numéro d'actionnaire
- le parc éolien dans lequel vous avez investi

En cas de changement de numéro de compte bancaire, veuillez joindre **une attestation d'identité bancaire (= attestation RIB)**. Il s'agit d'un document officiel qui prouve que vous êtes le titulaire du compte. Vous pouvez obtenir ce document via votre application bancaire en ligne ou en contactant votre banque.



Remboursement de l'investissement CoGreen pour 6 parcs éoliens

En 2015, la deuxième campagne d'investissement CoGreen a été lancée, spécifiquement pour six parcs éoliens :

- **Westerlo**
- **Wuustwezel**
- **Genk Zuid**
- **Gent Haven Darsen**
- **Gent Haven Belgicastraat**
- **Gingelom**

Nous sommes désormais dix ans plus tard, ce qui signifie que cet investissement est arrivé à son terme. Le prêt que CoGreen avait accordé à Electrabel a été clôturé le **31 décembre 2025**.

La production définitive des parcs éoliens concernés est maintenant connue. Sur cette base, les dividendes sont calculés et, comme d'habitude, présentés lors de l'Assemblée Générale annuelle qui a lieu le troisième vendredi de juin. Après approbation par l'Assemblée Générale, **les dividendes ainsi que le montant initialement investi seront versés aux investisseurs concernés en juillet 2026**.

Un grand merci à tous nos fidèles investisseurs !



© 2026 Electrabel sa, tous droits réservés
www.engie.be | Conditions | Vie privée | Contact

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Les réponses ne seront pas traitées.

CoGreen
 une initiative